

11, boulevard de Bretagne CS 62307 - 16023 ANGOULEME CEDEX
(tél : 05 45 38 04 50 – Email : d.rat@semios-avocats.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN SEUL LOT,
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME
le mercredi 2 décembre 2020 à 9:30 heures**

MISE A PRIX : 35 000,00 €

Lot 1 : sur la commune de CHABRAC

Maison d'habitation de plain-pied, construite en 2003, d'une surface habitable de 102.84 M2, composée :

- D'un séjour-cuisine, trois chambres, une salle de bains, un WC, cellier servant d'arrière-cuisine, garage de 31.21 M2
- Cabanon
- Jardin d'ornement

Assainissement individuel

L'ensemble cadastré dite commune de la manière suivante :

Section C 785 « Les Boières » 23 a 63 ca

OCCUPATION : L'immeuble est occupé par le débiteur saisi

VISITES : contacter la SELARL ALEXANDRE & ASSOCIES au 05.45.92.30.84 ou 05.45.95.95.95
ou la SELARL SEMIOS au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 160629) soit sur le site internet www.info-encheres.com

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Signé : Olivier GUEVENOUX